Fédération Française d'Equitation

MODALITES DE SELECTION

Championnat du Monde des 8 ans
JULLIANGES (FRA)
Le 02 Août 2025

31/03/2025

Modalités de sélection

Les modalités de sélections pour les cavaliers de l'Equipe de France sont composées de critères de qualifications définis par la Fédération Equestre Internationale ainsi que des critères mis en place par la Fédération Française d'Equitation.
La qualification d'un cheval et/ou d'un cavalier n'entraîne pas automatiquement la sélection du couple sur une CEI.

Cette sélection reste soumise à la validation de la Direction Technique Nationale.

QUALIFICATION FEI

Période de qualification :

Début : 03 Juin 2023

Fin : 03 Juin 2025

Période d'engagement :

Nominative : 17 Juin 2025

Définitive : 23 Juillet 2025

Critères de qualification :

Chevaux et cavaliers :

1) Les chevaux et cavaliers doivent être qualifiés pour CEI2*

2) Les chevaux et cavaliers doivent avoir terminé avec succès 1 CEI2* en couple.

La course en couple doit être terminée dans la période de qualification et sur la distance de 120 km sur une journée.

MODALITES DE SELECTION FFE POUR L'EQUIPE

Pour prétendre à une sélection pour l'équipe les critères suivants s'appliquent :

- Remplir les modalités de qualification fixées par la FEI ;
- Le cavalier doit avoir terminé 3 CEI2* ou 1 CEI 3* dans les 24 derniers mois ;
- Les chevaux devront être présentés 72h avant le début de l'épreuve au Sélectionneur National et au Vétérinaire de l'Equipe de France ;
- S'intégrer dans le collectif ;
- Avoir signé la charte du sport de haut niveau ;
- Avoir la volonté de tout mettre en œuvre pour réussir cette échéance.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiqué à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prisent pour garantir l'intégrité du processus de sélection.